



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 9 mars 2015

Demande de crédit pour les travaux de rénovation de la verrière de toiture de l'église Saint-François d'Assise à Renens

L'église de la paroisse catholique Saint-François d'Assise à Renens fait partie d'un patrimoine à préserver et concerne environ un tiers de la population renanaise. Dans le cadre de l'entretien du bâtiment, la verrière de la toiture doit être remplacée pour des raisons de salubrité et de sécurité. Afin de permettre ces travaux et dans le cadre de loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, la Municipalité dépose un préavis pour un crédit d'investissement de Fr. 169'000.- TTC.

La paroisse Saint-François d'Assise est extrêmement active dans le champ confessionnel, social et multiculturel. De nombreuses communautés, religieuses ou laïques, peuvent y créer des liens et bénéficier de certains locaux.

Elle s'adresse aux quelques 20'000 catholiques établis sur le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice, et compte deux lieux de culte dont l'église du même nom à Renens. Achievé en 1966, l'édifice figure au recensement architectural du Canton de Vaud comme bâtiment d'importance régionale.

La toiture de l'église comporte une verrière particulière car assez unique dans sa forme. Avec les années, le travail des matériaux a fait son œuvre : les joints existants se sont détériorés, provoquant des infiltrations d'eau et la corrosion de la structure métallique. Son remplacement s'avère indispensable et l'expertise architecturale souligne que les travaux ne sauraient être décalés dans le temps.

La loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LRCR) assigne aux communes la charge d'entretien dit "lourd" des lieux de culte, dans lequel s'inscrit le remplacement de ladite verrière. Ainsi, sur la base d'une convention, les charges d'exploitation annuelles de la paroisse Saint-François d'Assise sont réparties entre les Communes mentionnées ci-dessus en fonction du nombre de paroissiens.

La durée des travaux est estimée à 4 mois. Le suivi du chantier sera assumé par le Centre Technique Communal et la planification sera élaborée en partenariat avec les utilisateurs. Sur un montant total de Fr. 450'000.-, la part de financement pour Renens représente une charge de Fr. 42'250.- TTC par année pendant 4 ans, soit de 2015 à 2018.

Renseignements :

Jean-François Clément, Conseiller municipal, Direction Finances - 079 645 79 77

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63